

FORMATION DE BASE EN SOINS PALLIATIFS

TOUT PUBLIC

PUBLIC

Toute personne intéressée par l'accompagnement des personnes en fin de vie : professionnels, candidats au bénévolat, proches...

OBJECTIFS

Enrichir les connaissances et favoriser la réflexion de chacun sur la fin de vie, la mort et le deuil.

CONTENU / HORAIRES

SESSION SEPTEMBRE/DECEMBRE 2020

Samedi 26 septembre

- 9h00/10h30 - Analyse des attentes du groupe
- 10h30/12h00 - Concept des soins palliatifs
- 14h00/15h30 - Concept des soins palliatifs
- 15h30/17h00 - Présentation ASP - Bénévolat

Samedi 10 octobre

- 9h00/11h00 - Rites et Rituels
- 11h00/13h00 - Atelier d'expression (fonctionnement d'un groupe de parole)
- 14h00/17h00 - La douleur, la souffrance

Samedi 7 novembre

- 9h00/12h00 - La mort, le deuil
- 14h00/17h00 - Emotions et souffrance : chez les patients en fin de vie
chez les soignants

Samedi 21 novembre

- 9h00/12h00 - Aspects philosophiques et spirituels de la fin de vie
(souffrance/respect/dignité)
- 14h00/17h00 - Généralités sur la communication
- La communication en fin de vie
- Le malade non communiquant en fin de vie

Samedi 5 décembre

- 9h30/12h30 - Loi Léonetti, travail en équipe, éthique
- 13h30/16h30 - La spiritualité et la fin de vie

SAMEDI 19 DECEMBRE

- 9h00/10h00 - Le bénévolat d'accompagnement
- 10h00/12h00 - L'accompagnement en institution, à domicile
- Rôle de l'aidant naturel (familles et proches)
- 13h30/15h30 - Atelier : fonction du bénévole
- 15h30/16h30 - Evaluation de la formation, perspectives pour les candidats bénévoles
- Clôture.

INTERVENANTS

Psychologues, infirmières, médecins exerçant en soins palliatifs
Bénévoles, Professeur de philosophie, représentant des Pompes Funèbres

MOYENS PEDAGOGIQUES

- exposés - jeux de rôle - étude de cas - travaux de groupe - remise d'un support de cours

LIEU DE FORMATION

Maison des Associations - Espace Clément Marot- Place Bessières - 46000 CAHORS

MODALITES

1 groupe de 8 à 15 personnes maximum

TARIFS

- 80€**/personne pour les « **candidats bénévoles** » (remboursables au bout d'un an d'activité) (1)
- 80€**/personne pour une inscription à « **titre individuel** » (1)
- 390€**/personne pour une inscription à « **titre professionnel** »

(1) possibilité de payer en trois fois